

# Par an, près de 30 000 accidents vasculaires cérébraux en Belgique

**Santé** Trop souvent sous-estimé, le nombre d'AVC figure dans un registre.

*Rendez-vous compte. Vous vous promenez un dimanche dans un bois d'Arlon et vous faites un accident vasculaire cérébral (AVC). Pour être soigné dans une stroke unit, c'est-à-dire une unité spécialisée dans les soins des AVC aigus, il faudra vous transférer dans un hôpital universitaire de Liège ou de Charleroi. Ce qui fera beaucoup de temps perdu alors que l'on sait, en l'occurrence, que chaque minute compte", nous dit Pascal Lecomte, président de [Stroke & Go](#), une association belge engagée dans la prévention de l'AVC et ses séquelles, la sensibilisation, la prévention, la défense des droits des patients et la diffusion d'informations fiables.*

Qui mieux que lui, victime à l'âge de 24 ans d'un AVC en plein jogging alors qu'il faisait son service militaire, pour défendre cette cause ? Lui qui, aujourd'hui âgé de 58 ans, a gardé des séquelles de cet AVC, suite aux précieuses minutes perdues avant d'être pris en charge correctement. Atteint d'aphasie, souffrant de troubles de la concentration et de la mobilité du côté droit, Pascal Lecomte tient aujourd'hui à ce que soient actualisés les chiffres de référence des AVC en Belgique, notamment afin d'assurer un nombre suffisant de *stroke units* pour une prise en charge multidisciplinaire appropriée.

*"L'association Stroke & Go souhaite aussi que ces données soient revues à la hausse dans les lois ou projets de loi en cours : le nombre de cas annuels devrait passer de 20 000 à 30 000, entraînant une augmentation correspondante du nombre de stroke units, ainsi que des places disponibles dans les centres de réhabilitation, précise Pascal Lecomte. Une demande d'autant plus pressante dans la province de Luxembourg, où aucune stroke unit n'est actuellement prévue."*

## **Selon le registre officiel belge**

*"Alors que, la plupart du temps, on se réfère aux chiffres qui datent de 1998 et qui mentionnent 19 000 cas par an d'AVC dans notre pays, ou à une estimation de quelque 25 000 cas, on s'approche en réalité des 30 000 cas, sans compter les accidents ischémiques transitoires (AIT) non diagnostiqués et les morts naturelles de personnes âgées, peut-être victimes d'un AVC sans que l'on ait investigué", explique le président de l'association qui se base sur le registre officiel belge de l'AVC, accessible via une plateforme publique.*

Et de fait, d'après les données épidémiologiques mises à jour en juillet 2025 sur le [site "Vers une Belgique en bonne santé"](#), en 2022, 28 810 personnes ont été hospitalisées avec un diagnostic principal d'AVC.

## **La parole aux patients**

Au nom de l'association Stroke & Go, Pascal Lecomte réaffirme sa volonté de contribuer activement aux décisions publiques en matière de prévention, d'organisation des soins et de politiques de santé. *"Les patients ont leur mot à dire, clame-t-il. Des données épidémiologiques fiables sont indispensables pour prévenir l'AVC, organiser efficacement les parcours de soins et planifier la réadaptation. En tant qu'association de patients et de proches, nous veillons à ce que des informations publiques, transparentes et vérifiables soient accessibles à tous."*

Quant à expliquer les écarts entre les chiffres mentionnés selon les sources, si l'incidence des AVC aigus est en diminution, le nombre absolu de cas demeure élevé principalement en raison du vieillissement de la population, de l'augmentation de la démographie et des facteurs de risque.

**Laurence Dardenne**